

# Affaire Legay 11 janvier 2024

Category: Actualité politique

écrit par jmfouquer | 11 janvier 2024

*Nice, le 23 mars 2019 Geneviève Legay s'effondre, victime d'une charge policière. Co-porte-parole d'ATTAC 06, Gilet Jaune, membre d'ENSEMBLE!, elle est longuement hospitalisée. Jeudi 11 janvier aura lieu le procès du commissaire Rabah Souchi, qui avait ordonné la charge policière ayant gravement blessé notre camarade Geneviève.*

## **Affaire Legay : 11 et 12 janvier. Faisons le procès des violences policières**

Du Procureur de la République, au Préfet, en passant par le Président de la République E. Macron ou encore le Maire de Nice, C. Estrosi : tous avaient nié cette violence policière.

Grâce au travail des avocat·es de Geneviève et de la presse, mais aussi grâce à la mobilisation collective, nous avons notamment obtenu le dépaysement de l'affaire à Lyon, la mutation-sanction du procureur de Nice, et, enfin, ce procès.

Ce sera un procès historique, car c'est la première fois depuis 70 ans qu'un donneur d'ordre devra rendre des comptes devant la justice pour violences volontaires.

Le procès de l'Affaire Legay a donc lieu à Lyon les 11 et 12 janvier 2024. Le **collectif Affaire Legay 06** invite le plus grand nombre à suivre ce procès, un procès qui pour la première fois verra :

- un commissaire de police jugé pour violence policière ;
- un commissaire de police jugé en dehors du territoire où les faits ont eu lieu, puisque le procès a été dépaycé à Lyon.

Les 11 et 12 janvier 2024 seront guidés par deux mots d'ordre

**: Justice pour Geneviève Legay et Justice pour toutes les victimes de violences policières.** En effet, ces deux jours de procès seront l'occasion de se mobiliser collectivement autour du procès et de l'ensemble des comités de victimes de violences policières.

### **À Nice**

Le collectif informera du déroulement et des résultats du procès.

Le 11 janvier, à 18h, un rassemblement se tiendra place du Palais de Justice.

### **À Lyon**

Pour suivre le procès sur place et les initiatives autour du procès, en parallèle du procès, un événement militant est organisé à la bourse du travail de Lyon (205 Place Guichard, Lyon 3<sup>e</sup>) le 11 janvier 2024 (de 9 h 30 à 19 h 30), avec pour mot d'ordre :

**« Justice pour Geneviève Legay ! Justice pour toutes les victimes de violences policières ! ».**

Cette mobilisation vise à :

- Montrer pourquoi l'affaire Geneviève Legay est un scandale d'État ;
- Faire le procès des violences policières, pour toutes les victimes n'ayant pas accès à un procès ;
- Expliquer nos revendications pour en finir avec les violences policières et ainsi poursuivre la mobilisation du 23 septembre ;
- Permettre de suivre le procès, avec des témoignages de personnes présentes au tribunal.

---

Pour compléter, vous pouvez lire sur notre site :

- **Affaire Legay, report au 11 janvier**
- **Contre la répression du gouvernement Macron, Pour nos droits démocratiques**